

Hugon, Philippe, Mr, Acad, Political Economy, France, Paris, "*Démocratie et trajectoires socio-historiques*" - P6

Philippe Hugon Professeur émérite Paris X Nanterre

Résumé

De très nombreux travaux se situant dans la mouvance institutionnaliste holiste ou individualiste ont mis en relation les liens entre les institutions démocratiques et la croissance. Ces travaux reposent sur des indicateurs quantifiés de croissance économique et de démocratie (cf notamment Freedom House, Transparency international). Ils conduisent à des résultats moyennement significatifs avec des exceptions pour les pays à pluralisme ethnique pris dans les trappes à pauvreté ou pour les régimes autoritaires de type Chine.

Ces travaux empiriques présentent de nombreuses limites. D'une part, ils raisonnent en termes d'Etats nations sans prendre en compte la pluralité des configurations de ces Etats nations selon leur modes d'insertion dans l'architecture internationale et dans l'économie mondiale et la pluralité des échelles territoriales de gouvernance où s'exprime la démocratie directe, représentative et participative. D'autre part, ils retiennent des indicateurs quantitatifs interdisant de prendre en compte le caractère multidimensionnel de la démocratie et la pluralité des configurations historiques des sociétés. Il y enfin débat sur les séquences historiques entre développement économique et démocratie.

Cette communication sera organisée en trois parties. La première traitera de la question des droits et de la démocratie dans un contexte de mondialisation. La seconde fera le bilan des principaux travaux récents sur les liens entre démocratie et croissance en développant les questions méthodologiques et les principaux résultats et en montrant la place spécifique qu'occupent les pays méditerranéens et les pays pétroliers dans ces résultats. La troisième montrera les limites de ces résultats en approfondissant l'épaisseur historique des institutions démocratiques propres aux différentes sociétés, en posant la question des instances de démocratisation dans un contexte à la fois de décentralisation et de mondialisation et en traitant la question des séquences entre institutions démocratiques et développement économique ou trajectoires socio historique.

I/ La question des droits et de la démocratie dans un contexte de mondialisation

La démocratie est multi dimensionnelle. Elle est économique, sociale et politique. Elle a des formes institutionnelles diverses selon les sociétés, directe, représentative, participative ou associative. La démocratie politique que nous privilégierons dans cette communication fait l'objet d'un débat philosophique et politique qu'il n'est pas envisageable de traiter tant sur ses origines historiques que sur son universalité (Barber 1997, Bernardi 1999, David 1998, de Jouvenel 1972). On la définit traditionnellement comme le régime politique où la souveraineté est exercée par le peuple ; elle a pour principal territoire la nation. « Lorsque dans la République, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une démocratie » Montesquieu. Nous la définirons comme un processus institutionnalisé de gouvernement des citoyens par et pour eux -mêmes régi par des lois et animé par des pratiques. La démocratie apparaît quand le contrat conduisant à confier la sécurité au Leviathan ,« Dieu terrestre auquel nous devons toute paix et toute sécurité »Hobbes, cède la place aux conquêtes des libertés. Elle prend des formes institutionnelles variées selon les sociétés mais correspond à certains principes fondamentaux : libertés, espace privé distinct de l'espace public, choix des citoyens par la « voice », séparation, équilibre des pouvoirs et jeux des contrepouvoirs, alternance, transparence de l'information, contrôle des décisions, jeux des contre pouvoirs, règle de la majorité, contrat social ou convention partagée, existence d'un tiers laïc permettant le débat public et la confrontation des valeurs. La majorité au nom des intérêts des agents peut ne pas prendre en compte les exclus de la société sauf à supposer des principes d'empathie ou de sympathie. La démocratie suppose dès lors un contrat social de citoyenneté fondant les droits et les obligations intra et inter générationnels (1).

1.1 Les différentes conceptions des droits et de la démocratie

Plusieurs conceptions des droits et de la démocratie s'opposent :

-Selon la vulgate libérale et universaliste économique, marché, respects des droits et vote du citoyen sont les trois fondements des sociétés modernes où domine de droit de. La liberté a pour seule limite ce qui nuit à autrui. Les droits de propriété privée sont prioritaires et l'Etat (1) Nous ne nous situerons pas à l'intérieur du débat qui oppose une conception normative et une conception positive. La première, issue de la théorie néo classique du bien être a montré qu'il est impossible d'édicter des normes de choix publics assurant le maximum de bien être collectif et qu'il est impossible de définir des procédures de décision démocratique qui assurent des choix collectifs stables et cohérents (Arrow, Sen). La seconde veut, à la suite de Schumpeter, traiter la démocratie comme un processus de sélection des gouvernements fondés sur la libre compétition des hommes politiques au pouvoir. Elle ouvre la voie aux public choice. Nous n'aborderons pas, non plus, la

question des règles de décision ni de procédures des choix publics, votes à la majorité simple, à la majorité qualifiée, unanimité, démocratie directe ou représentative qui conduit aux théorèmes d'impossibilité de Arrow et de Sen, à la conception de majorité optimale de Buchanan et de Tullock qui minimise les coûts de négociation et des coûts subis par la majorité ou au débat sur l'empathie d'Harsanyi.

de droit doit garantir les libertés et les sécurités des agents. Le marché et la démocratie sont supposés répondre aux préférences des individus qui choisissent selon leur demande solvable et leur vote. Le lien social est réduit à la médiation des marchandises. Le politique se réduirait à la mise en place d'un système de droits permettant un bon environnement institutionnel et le choix démocratique des citoyens dans la sphère publique. L'essentiel du débat économique porte sur les marchés politiques (électeur médian, théorie des lobbies et de la bureaucratie, paradoxe de Condorcet...). Dans la mondialisation en cours, le marché triompherait sur l'état ou, dit autrement, Hayek l'emporterait sur Keynes. Selon Minc dans www.capitalisme.fr (2000), le retrait de l'état traduirait le passage d'une économie de marché en une société de marché. Le capitalisme managerial ferait place à un capitalisme patrimonial. L'universalité des droits comme celle du marché est posée de manière normative sans prendre en compte la violence de l'histoire et la montée en puissance du pouvoir (de Jouvenel 1972). Cette conception formaliste renvoie à une occidentalisation du monde lieu de construction du marché et de la démocratie politique. En fait, la vulgate libérale a toujours reposé sur le mythe d'un marché fonctionnant de manière auto-régulée. Depuis la séparation de l'économique du politique à la fin du XIXème siècle, l'analyse économique a toujours eu du mal à intégrer les pouvoirs, l'état – nation et la diversité des systèmes socio politiques liées à la fois à des différentes trajectoires historiques et à des modes différents d'insertion des sociétés dans les relations internationales.

- Dans une conception matérialiste et collective, dominant les droits à : il importe de différencier les droits et libertés formelles des libertés réelles. La démocratie économique et sociale ne peut être dissociée de la démocratie politique. Celle-ci est la forme politique de l'émancipation sociale (Marx). Historiquement, les mouvements de démocratisation se sont déplacés par les luttes de la sphère du politique vers l'économique et le social. La dynamique mondiale de la démocratisation ne serait aujourd'hui que le reflet de la mondialisation du capital

- Dans une conception contractualiste et relativiste, dominant des droits et les obligations intra et intergénérationnelles entre les agents. Les chevauchements croissants entre la sphère privée et la sphère publique conduisent à une prise en charge croissante du collectif par le politique mais celui-ci n'est pas réductible à l'Etat. La souveraineté des citoyens s'exprime par des choix collectifs conscients organisés selon des règles et des procédures et se situe à différents échelons du local au global. Les droits sont des créances sur la société qui dépendent de l'organisation sociale et de la capacité des sujets à exercer leurs droits. On peut hiérarchiser les droits selon qu'ils sont universels (droits de l'homme ou spécifiques à certaines sociétés (droits économiques et sociaux). Cette conception contractualiste qui renvoie au contrat social a changé de nature dès lors que sont concernés plusieurs générations ayant voix au chapitre et que la question des devoirs et des responsabilités ne peut être dissociée de celle des droits.

1.2 Le contexte de mondialisation et la démocratie

La mondialisation économique rend compte d'une interdépendance entre quatre processus : la globalisation financière, l'organisation mondiale de la production par les firmes transnationales, la libre circulation des marchandises et l'instantanéité de l'information. Elle renvoie à trois phénomènes : le changement d'échelle et l'extension des espaces (la dimension mondiale ou planétaire), la multiplication des interdépendances (la globalisation) et le mouvement organique englobant du capital (le capitalisme mondial) (Hugon in GEMDEV, 2000). Elle a également une face cachée, la mondialisation de l'économie criminelle et la montée d'un monde sans loi (de Maillard 1997). Elle apparaît aux yeux de certains comme la fin de l'histoire, d'un monde définalisé conduisant au désenchantement de la politique (Ferry 1998).

La mondialisation a conduit à fortement déconnecter l'espace économique où se jouent les échanges et les pouvoirs économiques et l'espace politique où s'expriment les pouvoirs et les droits et les souverainetés des citoyens. Elle conduit à accroître la dilution des pouvoirs ou du moins à complexifier les liens entre les pouvoirs économiques et les pouvoirs politiques.

La mondialisation joue comme un processus contradictoire vis à vis de la démocratie politique. Elle marque les limites de la démocratie représentative liée aux frontières des Etats-nations mais elle permet l'ébauche d'une démocratie associative ou participative transfrontalière. Elle favorise la diffusion de messages diffusant des valeurs de liberté mais elle peut également renforcer les référents identitaires. Elle tend à une concentration des pouvoirs qui s'opposent aux souverainetés des citoyens mais elle marque également les limites des cadres nationaux pour l'expression de cette souveraineté et conduit à une certaine conscience de problèmes planétaires ; les mouvements liés aux organisations de solidarité internationale se veulent ainsi exprimer une citoyenneté trans nationale et exprimer une démocratie participative et faire coïncider un espace politique ou citoyen transnational avec un espace économique mondial.

La mondialisation du marché conduit à libérer le consommateur de tout interdit et à désenchanter le marché des codes sociaux, moraux ou religieux. Elle conduit à un monde de l'outrance (Ch Melmann) où la marchandise n'a plus de borne, où le consommateur insatiable a une volonté infinie de jouissance et où les réseaux fonctionnent en incohérence sociale autour d'objets fétiches support de cette outrance. Le contrat inter individus tend à l'emporter sur le contrat social fondant la cohésion et sur la loi.

La mondialisation conduit également au triomphe de l'instant et du présent alors que le village planétaire implique un contrat social intergénérationnel.

Les interrelations entre démocratie politique et mondialisation économique se jouent très différemment au cœur du capitalisme patrimonial ou dans ses périphéries ; elles diffèrent selon les trajectoires propres aux diverses sociétés.

1.3 Les valeurs qui fondent la démocratie sont-elles universelles ou universalisables ?

La question des liens entre mondialisation économique et démocratie politique pose évidemment celle de l'universalité ou non des valeurs démocratiques. La démocratie est-elle occidentale, universelle ou universalisable ? Le marché n'a pas plus de dimension universelle que la démocratie politique. Ce sont des construits historiques que l'on ne peut comprendre que dans des contextes socio-historiques donnés. Selon notre interprétation ; (a) il existe des universaux dans toute culture et civilisation fondant les droits fondamentaux et toute société connaît un débat interne entre libertés et totalitarisme. Ces référents universels que l'on peut conjuguer au négatif (tu ne tueras pas) ou au positif (tu aimeras ton prochain) peuvent avoir un fondement transcendantal ou immanent. Aller au plus profond de sa culture permet de retrouver ces valeurs (Ricoeur 2004). C'est la multiplicité des héritages et des valeurs croisées, enchevêtrées et transfrontalières qui fondent des valeurs fondamentales. On peut avec Sen (2005) considérer que ces valeurs sont universelles dans la mesure où elles sont des référents qui existent en tout lieu et que le combat entre totalitarisme et libertés n'est pas spécifique à l'histoire occidentale. (b) Les valeurs et les institutions démocratiques sont également contextualisées et ne peuvent être identiques dans les sociétés de la méditerranée d'héritage monothéiste, dans les sociétés de tradition animistes et ou dans les sociétés est asiatiques fondées sur le confucianisme, le taoïsme ou le bouddhisme. La démocratie a émergé historiquement dans certaines sociétés en liaison avec le passage de sociétés holistes à des sociétés plus individualistes où les libertés politiques accompagnaient les libertés économiques ; la déclaration des droits de l'homme a émergé historiquement dans un combat contextualisé qui s'est universalisé par la déclaration universelle des droits de l'homme fondée par des originaires des différents continents ; c) les valeurs expriment aussi des rapports de force, des conflits de valeurs, des impositions ou des persuasions des dominants et hégémoniques. Les sociétés dominantes imposent ou cherchent à imposer leurs dieux ; leurs règles. Le capitalisme mondialisé tend à imposer le fétichisme de l'argent mais en même temps certaines valeurs fondées dans un contexte socio historique donné tendent à s'universaliser car elles reposent sur une connaissance scientifique (la terre est ronde et tourne autour du soleil,) ou (et) sur des combats en faveur des libertés (droits de l'Homme..) ; (d) Les sociétés dites démocratiques ont toujours réservé l'accès aux droits à une partie limitée de la population et construit un ordre interne (exclusion des esclaves, des femmes) ou international éloigné des principes démocratiques (un \$ une voix ou un Etat une voix avec voix prépondérante aux grandes puissances (système censitaire) ; (e) on ne peut poser la question de l'universalité de la démocratie qu'à la condition de prendre en compte les différentes sociétés et de ne pas renvoyer ce débat à l'opposition démocratie occidentale (marchandes ? capitalistes ?) versus sociétés non occidentales et donc en évitant un débat européen centré. En revanche pour qu'il y ait démocratie il faut qu'il y ait confrontation des valeurs et garantie par un tiers, par une procédure de la possibilité d'un débat public et d'une confrontation.

Les sociétés connaissent des trajectoires socio historiques plurielles. Il existe certes des universaux mais les systèmes de valeurs et de gestion de la cité sont pluriels tout en reconnaissant deux phénomènes. D'une part les sociétés dominantes ont toujours cherché à imposer leur système de valeurs ; la démocratie occidentale est ainsi un produit d'exportation qui tend à s'imposer par la force, la persuasion, la conditionnalité (Sen 2005). De l'autre, certaines sociétés, généralement également les sociétés dominantes, ont historiquement permis de fonder des principes généraux dépassant les contextes et ayant vocation à s'universaliser (droit naturel, droits de l'homme, ..) .

II/ les liens empiriques controversés entre Démocratie et croissance

Une fois rappelés ces référents généraux, nous pouvons redescendre à un niveau empirique, celui de la mesure et des relations économétriques. De très nombreux travaux se situant dans la mouvance institutionnaliste holiste ou individualiste ont mis en relation les liens entre les institutions démocratiques et la croissance. Ces travaux reposent sur des indicateurs quantifiés de croissance économique et de démocratie (cf notamment Freedom House, Transparency international). Ils conduisent à des résultats moyennement significatifs avec des exceptions pour les pays à pluralisme ethnique pris dans les trappes à pauvreté (cf Collier Hoeffler 2005) ou pour les régimes autoritaires de type Chine. Les résultats ne sont pas généralement robustes du fait de problèmes

d'endogénéité. La démocratisation résulte du développement économique et ne peut en apparaître seulement la cause. L'Etat-nation, à l'intérieur duquel s'expriment les choix collectifs des citoyens, est une configuration socio-historique spécifique à certaines sociétés même s'il a acquis universalité dans la sphère internationale. L'enjeu démocratique n'est pas le même selon les aires culturelles. Les Etats-nations n'ont ni la même histoire, ni la même épaisseur et certains se désintègrent alors que d'autres se renforcent.

2.1 Limite des indicateurs et rapports de pouvoirs

La première question que pose la mesure est évidemment celle de l'objectivité des indicateurs retenus. Or ceux-ci expriment largement à la fois les pouvoirs de ceux qui construisent et le biais lié au système de valeur retenu. Les indicateurs de démocratie politique de « Freedom house » prennent en compte le respect de certains critères tels les élections libres, l'existence d'une opposition représentative. Freedom House fait une classification permettant de différencier les démocraties (systèmes politiques dont les leaders sont élus dans un multipartisme comparatif parmi plusieurs candidats opposés qui ont tous une chance légitime d'atteindre ou de participer au pouvoir), des démocraties restreintes, monarchies, régimes totalitaires, dépendance coloniale, protectorat. Un régime politique est caractérisé par le type d'autonomie qu'il a vis à vis des classes sociales et par la légitimation qu'il obtient. L'indicateur Banque mondiale (Schachter 2000) retient le marché électoral (degré de compétition des partis politiques), la qualité de recrutement des fonctionnaires, la responsabilité du chef de l'exécutif, la qualité des institutions politiques. Les indicateurs sont généralement construits pour les besoins de la cause. Les indicateurs de « doing business » de la Banque mondiale sont élaborés sous l'influence des cabinets d'avocats anglo saxon pour montrer l'intérêt de la « common law » par rapport autres systèmes juridiques notamment romano germaniques. Les indicateurs de conditionnalité démocratique des mêmes institutions retiennent des critères purement formels de la démocratie (élections libres, multipartisme..) sans contextualiser la démocratie.

Mesurer c'est quitter une donnée complexe afin de la projeter sans la réduire ou l'altérer sur une grille grapho numérique qui la rend quantifiable et intelligible. Elle cherche à dépasser le particularisme et le singulier pour le comparatif, et la hiérarchisation. Il s'agit de passer par des indicateurs cardinaux à un monde ordinal. La question de la mesure ne peut être dissociée de celle de la norme imposée par des pouvoirs hégémoniques. La mesure n'est jamais neutre. Elle renvoie aux questions de conflits de valeurs. Qui mesure, pour qui et pourquoi ? selon quelles finalités ? En fonction de quelle représentation ? selon quel système de valeurs ?

La démocratie ne peut être réduite à la manière dont les élections libres conduisant à l'accès au pouvoir. Elle renvoie plus fondamentalement à la manière dont celui-ci s'exerce, aux jeux de contre-pouvoirs, de contrôles et de sanctions.

2.2. Démocratie et croissance : des résultats économétriques faiblement significatifs

De nombreuses études économétriques mettent en relation au niveau international des indicateurs de démocraties politiques repérées au niveau des Etats nations et différents indicateurs économiques (Barro 1996, Haggard et Kaufmann 1995, Heliwell 1994, Weede 1983). Elles utilisent des indicateurs normés permettant des études transversales

Les relations économétriques entre les indicateurs de démocratie politique et les indicateurs économiques donnent des résultats contrastés quant aux corrélations et aux liens de causalité.

Selon Lipset (1959), la démocratie résulte de la modernité du fait de la montée des classes moyennes urbaines et instruites et de l'organisation des travailleurs. Cette relation a été testée par Przeworski et Limongi (1993). D'autres auteurs considèrent que la liberté politique n'est possible qu'une fois satisfaits les besoins essentiels, que les cycles électoraux ne permettent pas les réformes structurelles nécessaires au développement. Le multipartisme favorise le clientélisme et des logiques redistributives se faisant aux dépens de l'accumulation du capital (Alesina et al 1992, Rodrik 1998, Przeworski, Limongi 1993). Selon les public choice, les gouvernements élus ont une capacité limitée à réformer en raison de leur recherche de réélection.

De nombreux travaux conduisent à des résultats moyennement significatifs avec des exceptions pour les pays à pluralisme ethnique pris dans les trappes à pauvreté (cf Collier Hoeffler 2005) ou pour les régimes autoritaires de type Chine. Selon la synthèse ancienne de Borner et al (1995) sur 16 études mettant en relation la croissance et la démocratie, trois concluaient à une relation positive, trois à une relation négative et dix ne concluaient pas. Certaines études plus récentes mettent en relation directe les indicateurs de croissance et de démocratie (Alesina 1991, Barro 1996, Varoudakis 1996), d'autres médiatisent ces relations par le biais de l'ouverture (cf Rodriguez, Rodrik 1999, Granger, Siroën 2003), par celui des politiques, par celui de l'accès au droit et aux biens premiers (Cf les liens entre démocratie et famine chez Sen), ou par la pluralité des configurations institutionnelles (Bertheliet et al 2003). Selon Tavares et Wacziarg (2001), la démocratie joue positivement sur la croissance par le biais du capital humain et les moindres inégalités de revenus mais négativement par le biais des dépenses publiques et la moindre accumulation du capital physique. Selon Rodrik (1997, 1999) la démocratie est surtout un facteur de stabilité de la croissance à long terme et d'absorption des chocs.

Certains auteurs différencient les effets de la démocratie sur la croissance selon que les pays disposent ou non de ressources naturelles. Démocratie pétrolière a longtemps été un oxymore (Ross 2001). Les effets « Dutch

Disease » voir la conflictualité caractérisent ces sociétés même si on observe des changements. Le processus de démocratisation est un agenda pour les Etats-Unis pour le Grand Moyen Orient. On observe des liens entre ressources de rente et démocratie (Collier, Hoeffler, 2005b). On admet généralement qu'en l'absence de ressources, la démocratie est plus efficiente que les régimes autoritaires (l'écart est de l'ordre de 1,5 points de croissance du revenu par tête). (Tavares and Wacziarg, 2001). En revanche, en présence de fortes ressources naturelles, les régimes autoritaires ont des performances supérieures aux démocraties. Les dépenses publiques sont supérieures et les investissements inférieurs (Collier, Hoeffler 2005). La compétition électorale se fait par dépenses liées au patronage. Ceci crée la possibilité d'une trappe de politique de développement. « A low-income, resource-rich society that acquires the instant lopsided democracy of electoral competition without checks and balances is likely so to misuse its opportunities that it fails to grow. This in turn closes off the path that most societies have taken to a balanced form of democracy, namely through economic development. » Globalement, l'autocratie dans des sociétés ethniquement diverses réduit la croissance ce qui n'est pas le cas dans des sociétés ethniquement homogènes comme la Chine..

Inversement, selon de nombreux auteurs les libertés politiques et la croissance économique vont de pair. La démocratie évite les situations de famine (Sen 2000) en obligeant les pouvoirs à prendre les mesures nécessaires.. La transparence et l'alternance permettent de rectifier les erreurs de choix. Les réductions d'inégalités liées à la démocratie sont à l'inverse de la courbe de Kuznets favorables à la croissance. Selon Alesina et alii, la stabilité politique est la cause principale de la croissance économique et du bien être (tests pour 113 pays sur la période 1950-1982 et 1960-1982). Les pays où la propension du gouvernement à tomber est forte connaissent une croissance significativement plus faible. Le modèle de Landregan et Poole (1990), qui repose sur un échantillon de 121 pays sur la période 1950-1982, montre que le faible taux de croissance augmente la probabilité de réalisation d'un coup d'Etat. Rodrik (1998) montre que la démocratie engendre une plus grande stabilité dans les performances économiques que les régimes autoritaires, que la présence des libertés sociales et des droits politiques améliore la capacité de l'économie à s'ajuster à l'environnement international et que la démocratie favorise une meilleure répartition des revenus. Dans le cas de la Turquie, D Akagül (2003) montre que les liens entre indicateurs de démocratie et de croissance sont peu reliés. La relation est plus significative pour les liens entre la stabilité politique et la croissance.

Certaines relations significatives apparaissent (Hugon 2001) :

1. Il n'y a pas de relation évidente entre la démocratie et la croissance économique. En revanche on note une relation positive entre le taux d'ouverture de l'économie (indicateur de Sachs et Warner) et la démocratie politique et une relation positive entre taux d'ouverture et croissance économique d'où un paradoxe vraisemblablement lié au traitement statistique (Granger, Siroën 2003).

2. Il existe une bonne relation entre les dépenses publiques en % du PIB et la démocratie politique de même qu'entre les dépenses publiques en % du PIB et le niveau de revenu par tête.

3. Près de la moitié des richesses produites par les pays industrialisés sont redistribuées par la puissance publique contre 25% avant guerre. Le poids des dépenses publiques dans le PNB de 28 % en 1960 a dépassé 46 % en 1996 pour les pays industriels. La part des dépenses de subventions et de transferts augmente et est fonction croissante du revenu par tête .En France, elles sont passées, entre 1970 et 2000, de 43,7 % à 55 % du PIB. On observe, en Europe continentale, un poids croissant de la richesse transitant par la puissance publique et une recomposition des fonctions de l'état. Celui ci se retire de la production directe de biens et services marchands ou collectifs. Il joue un rôle redistributif et régulateur croissant. En revanche, le poids des dépenses publiques dans le PNB est faible aux Etats Unis(30%) ou au Japon..

4. L'ouverture extérieure commerciale n'implique pas, nécessairement, moins d'état. Il existe un risque lié à l'ouverture qui doit être couvert par la puissance publique. On observe ainsi une bonne corrélation entre la valeur des dépenses publiques en % du PIB et le degré d'ouverture aux échanges extérieurs des économies. Selon l'étude de Rodrik (1997), portant sur 115 pays à statistiques significatives le degré d'ouverture (log du degré d'ouverture 1975-84) est une très bonne prédiction de l'expansion du secteur étatique (log de la consommation publique en % du PIB 1985-89) au cours des 3 décennies suivantes. Le rôle des dépenses publiques serait le revers de l'ouverture. Ces résultats semblent robustes. Ils ont toutefois donné lieu à une prolifération d'études prenant en compte d'autres indicateurs d'ouverture introduisant le capital et donnant lieu à des résultats différents. La relation positive en données transversales pour les pays de l'OCDE sur les vingt dernières années (plus un pays est ouvert, plus la taille de ses dépenses sociales est élevée) est inversée en incorporant les données chronologiques (à la croissance de l'ouverture extérieure est associée une réduction de l'Etat providence) (Kebadjian 2003). Si l'on intègre les différentes dimensions de la mondialisation, on obtient des résultats divers. Les dépenses sociales sont plutôt négativement corrélées avec le taux d'ouverture commerciale encore faut il différencier le commerce inter-branche avec les pays à bas salaires conduisant à plus de demande de protection et le commerce intra-branche. Les dépenses sociales sont en revanche corrélées positivement avec l'IDE et donc contribuent à l'attractivité des territoires. La globalisation financière est corrélée négativement avec les dépenses sociales. Il apparaît toutefois ,au delà de ces résultats économétriques, que les institutions sociales et les

spécificités des marchés du travail médiatisent cette relation. Kebabdjian (2005) parle de l'émergence d'un être hybride l'Etat social compétiteur combinant les caractères d'un Etat providence et d'un Etat compétiteur (passage du Welfare State au Workfare State notamment par le passage de dépenses passives d'allocations chômage à des dépenses actives pour l'emploi).

On peut en déduire qu'il existe certains liens statistiques entre le poids des dépenses publiques dans l'économie, le niveau de développement économique, le taux d'ouverture et les indicateurs de démocratie. Ces résultats doivent évidemment être interprétés avec prudence vus les limites des indicateurs retenus et les sens de causalités. Il importe de spécifier les relations selon les sociétés et de mettre en relation leurs régimes socio politiques, leur régime d'accumulation et leur mode de développement. Les relations entre les indicateurs sont médiatisés par les pratiques sociales internes et les modes d'insertion des économies dans l'économie mondiale.

III/ Démocratisation et pluralité des trajectoires socio historiques

Les sociétés connaissent des trajectoires plurielles et ne sont pas aux mêmes niveaux de développement économique et social.

3.1 La différenciation de la démocratie dans les sociétés en développement

La question des relations entre les formes institutionnelles de la démocratie politique et l'internationalisation se pose dans des conditions très différentes dans les pays émergents en développement et dans les pays pauvres pris dans les trappes à pauvreté et en voie de marginalisation. La plupart des pays en développement sont exclus du processus de démocratisation même si des exceptions importantes à commencer par l'Inde peuvent être notées et si malgré la montée de l'intégrisme islamique la tendance est à une plus grande démocratisation dans les formes retenues par les indicateurs nationaux. On note en Amérique latine une fragilité de la démocratie avec le rôle des armées, des oligarchies conservatrices ou des multinationales s'accommodant de régimes autoritaires ou dictatoriaux. Malgré les conditionnalités politiques, la démocratie reste limitée, sauf quelques rares exceptions, aux seules sociétés industrielles. Les grandes puissances s'accommodent avec leurs principes lorsqu'il s'agit de commercer avec de grandes puissances quelques soient leur violation des droits de l'homme. Le capitalisme a peu à faire avec la démocratie politique ; il a besoin de marchés solvables et de stabilité politique et peut s'accommoder de dictatures ou de régimes.

3.1.1 Dans les pays pauvres pris dans les trappes à pauvreté, le processus de démocratisation demeure limité. La liberté n'est peut être pas un bien premier par rapport à la sécurité. La démocratie dans ses formes « occidentales » est rendue difficile à la fois du fait des structures de pouvoir et des niveau de sous développement économique. Dans la plupart des sociétés africaines, l'accès au pouvoir donne une emprise sur les richesses plus que l'inverse. les institutions sont largement subverties par un système patrimonial personnel (Bayart 1989). Les historicités des Etats sont très variées. Les Etats- nations tendent à se décomposer à la fois d'en haut par une mise sous tutelle suite à l'endettement et à l'ajustement structurel et d'en bas par une informalisation de la société, un renforcement des référents identitaires et une ethnicisation du politique.

L'état faible est faiblement connecté avec une société civile faible. Les référents identitaires fondant les liens sociaux ne sont pas réductibles à la citoyenneté et à l'appartenance à la nation. L'espace public où la citoyenneté est liée à un espace commun et visible, imposé et régi par une loi, occupe une place limitée. Les référents identitaires, communautés d'appartenance ou sociétés d'adhésion, sont d'autant plus importants que les agents sont en situation de vulnérabilité et d'insécurité et qu'il n'y a pas d'institutionnalisation de l'Etat, que la conscience de citoyenneté est faible et que les politiques sociales ont été altérées par la crise et par l'ajustement.

On peut certes noter certains progrès de la démocratie. « Le parti unique a perdu sa légitimité comme forme d'organisation capable de conduire sur la voie du développement. Le multipartisme même dévoyé laisse ouvert un espace de débat public »(Marchal 2001). Inversement, depuis la fin de la Guerre froide, les conflits inter-étatiques ont eu tendance à se résorber à l'échelle mondiale mais ils ont été remplacés par des conflits infra nationaux. Le nombre de guerres civiles n'a globalement pas diminué: si certaines ont trouvé leur terme, d'autres se sont déclenchées. Il y a enchaînement de plusieurs facteurs interdépendants(Hugon 2003).

L'ethnicité se développe en période de baisse des cours des matières premières, d'aggravation des conflits pour l'accès à la terre ou aux emplois. Les jeux d'intérêts économiques ne jouent que dans des conditions politiques données : absence d'Etat de droit, souveraineté des Etats en déshérence, absence de jeux démocratiques. Le plus souvent, les pouvoirs autoritaires peu légitimes contrôlent les forces de sécurité. Ils conduisent, à défaut de débat démocratique, à des luttes armées des groupes d'opposition d'où un cycle de violence conduisant à une militarisation de la société. Ce processus peut être plus ou moins alimenté par l'extérieur, par des financements de la part des Etats ou des firmes (notamment minières ou pétrolières).

Il existe en Afrique des démocraties pour des pays à bas revenus tels la Gambie, Sao Tomé, le Sénégal. Des processus apparaissent au Burundi ou dans des pays après leur sortie de guerre comme le Mozambique. L'existence conjointe de ressources naturelles, de diversité ethnique et de démocratie sont rares. Elle existe au Botswana.

3.1. 2 En Asie orientale, ont largement dominé depuis la seconde guerre mondiale des régimes autoritaires s'accommodant avec le non respect des droits de l'homme. Cette pratique peut s'expliquer en partie par des référents à des « valeurs asiatiques » fondées sur l'ordre, la hiérarchie, l'obéissance, la dilution de l'individu dans sa communauté, la vertu du travail ou une conception immanente de la société. Elle renvoie plus fondamentalement aux formes de pouvoir justifiant l'absence ou la faiblesse des libertés. L'histoire de la Chine s'oppose à ce sujet fondamentalement de celle de l'Inde première démocratie du point de vue démographique. Ces pratiques sont également liées aux conjonctures. Ainsi, la crise de 1997 a-t-elle favorisé les alternances politiques et un progrès de démocratisation. Les conditionnalités dépendent toutefois largement des rapports de force et des accommodements avec les droits de l'homme se font avec les grandes puissances telle la Chine.

Le modèle est-asiatique, au-delà des diversités, s'inspire du Japon avec un état fort ou pro au sens de Sautter (promoteur, prospecteur, protecteur) ; une intermédiation bancaire ; des conglomérats diversifiés ; de fortes collusions entre les conglomérats et les autorités publiques. Il n'y a pas de culture de faillite (4 c : capitalisme de collusion, corruption, cronism). Le nationalisme est-asiatique s'est caractérisé par un capitalisme d'État où les pouvoirs politiques rendaient difficile la pénétration intérieure de la société par les étrangers mais où l'ouverture extérieure était une contrainte pour accéder aux technologies et aux marchés extérieurs. Ce modèle fondait un nationalisme de copiage ou de rattrapage. La base nationale des États est en correspondance avec la base des conglomérats japonais ou coréens. De même, les familles des réseaux chinois soutiennent les pouvoirs politiques en Malaisie ou en Indonésie. Il y a "straddling" dont seule une économie politique peut rendre compte..

De nombreuses économies asiatiques fonctionnent en l'absence d'état de droit. Certains ne connaissent pas de droits de propriété et de privatisation généralisée (Chine, Vietnam) ni ne sont caractérisés par la "good governance". Le contrat social se traduit souvent par l'abandon des droits des citoyens (autoritarisme politique) contre la liberté de s'enrichir. On note une imprécision du cadre juridique qui nuit aux intérêts occidentaux mais pas nécessairement régionaux. Les résolutions des conflits se font largement hors des règles juridiques (Redding 1993).

3.1.3 Dans les sociétés islamiques, on note un échec de l'Etat nation démocratique et le dialogue de Cordoue ayant précédé la Reconquista n'est plus qu'une référence intellectuelle. Le nationalisme laïc a conduit à des régimes autoritaires (kemalisme, nasserisme, baathisme). L'islamisme totalitaire renvoie à des réseaux transnationaux et à des imaginaires civilisationnels et religieux qui fondent une non dissociation de l'espace privé et religieux de l'espace public. Dans la mesure où un processus de démocratisation est en cours notamment sous pression extérieure, au-delà des grands principes énoncés, la démocratie prend des formes spécifiques. Ainsi le projet du grand Moyen Orient soutenu par les américains conduit il après avoir supposé exporter la démocratie par la guerre en Irak à s'appuyer sur le communautarisme (chiite, sunnite, kurde..).

3.1.4 En Amérique Latine, on constate un processus de démocratisation faisant place à des dictatures militaires puis à des régimes autoritaires à partir des années 80 (Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Pérou, Venezuela) voire 90 (Chili, Paraguay). Ce processus de démocratisation ne semble pas avoir de liens significatifs avec la croissance. Certes la décennie de reprise de la croissance a succédé à la décennie perdue des années quatre vingt. Mais les crises mexicaines, argentines, brésiliennes ont conduit à une forte instabilité des conjonctures économiques. S Gaudron (2002) montre que dans le cas de l'Amérique latine, la modernisation s'accompagne d'un accroissement des inégalités

2.2 / Mondialisation, démocratie internationale et citoyenneté transnationale

La démocratie ne peut être uniquement analysée dans un cadre national. Elle renvoie aux processus de décision qui aujourd'hui concernent largement l'espace mondialisé. Un second débat concerne les liens entre la mondialisation économique, les droits et la citoyenneté qui dépasse le cadre du contrat social national. La démocratie suppose des élections libres et un contrôle des citoyens, des dirigeants gardiens des biens publics responsables, des liens sociaux dépassant les appartenances religieuses ou ethniques et une société civile forte. La mondialisation en cours joue de manière dialectique. D'une part, elle tend à universaliser les droits, à mettre sous surveillance par le maillage d'accords bilatéraux ou multilatéraux les Etats, voir sur certains sujets à révéler le caractère borné des citoyennetés s'exerçant dans le cadre des Etats- nations. Mais, de l'autre, elle tend à limiter les choix collectifs conscients en concentrant les pouvoirs économiques et politiques et en renforçant soit les choix solitaires sur des marchés soit des comportements solidaires au sein des communautés. La démocratie suppose dès lors des régulations et la prise en charge du collectif à plusieurs échelons territoriaux.

La mondialisation et le débordement de l'état-nation

La thèse du dépérissement ou du débordement de l'état paraît évidente dans plusieurs de ses composantes. D'en bas, les Etats nations sont menacés par les replis identitaires, la montée des solidarités fondées sur des communautés (liens de sang, ethnicité, intégrisme) ; d'en haut, ils le sont par l'intégration des marchés mondiaux.

Selon de nombreux politistes, les états ne sont plus les acteurs dominants des relations internationales comme le supposent les thèses stato centrées (Smouts 1998). Il y a inversion de la Grande transformation analysée par Polanyi (1944). Certains proposent de remplacer les relations internationales par la politique mondiale (Keohane, Nye 1971). L'Etat « pouvoir centralisé qui exerce son autorité sur un territoire » (Morgenthau 1950) tend à

partager son pouvoir, voit les territoires débordés par les réseaux (Castells 2001) ou par le contrat social de citoyenneté (Badie 1992). Les fonctions de régulation économique sont en partie transférées à des organisations internationales ou à des acteurs privés (Coussy, Chavagneux 1998, Hibou 2000). La mondialisation en cours rend largement obsolète la philosophie politique réaliste de Hobbes à Aron en passant par Clausewitz, Wetzl ou Weber d'un Etat construit par la force et par la puissance, d'un système international stato centré et d'un Etat ayant le monopole de la violence physique légitimée. L'Etat n'est plus principalement un pouvoir centralisé qui exerce son autorité sur un territoire. On observe de multiples réseaux organisés de pouvoirs et d'interactions qui se chevauchent qui s'entrecroisent et des interrelations entre les quatre principales sources du pouvoir idéologique, économique, militaires et politiques. La scène mondiale s'est dédoublée entre un système international fondé sur une logique stato nationale et des réseaux de flux transnationaux (Rosenau 1980). Qui nierait l'ampleur des privatisations des entreprises publiques et la baisse des services publics, le fait que la libéralisation des mouvements de capitaux a fortement réduit les pouvoirs d'actions des autorités gouvernementales et des banques centrales ? Les flux privés internationaux de capitaux ont largement supplanté les flux publics notamment l'APD. Les macro-acteurs, firmes multinationales ont des pouvoirs croissants vis-à-vis des pouvoirs gouvernementaux. Les états sont également débordés par l'expansion d'une économie mondiale parallèle plus ou moins criminelle et mafieuse (offshore, paradis fiscaux, circuits de blanchiment d'argent). La réglementation, privilège souverain de l'état, fait place à la régulation où intervient une pluralité d'acteurs. L'état producteur et interventionniste cède la place au pouvoir régulateur et au pouvoir judiciaire. En France, pays traditionnellement colbertiste et jacobin, la fonction publique et les entreprises publiques attirent moins les élites. Les relations hiérarchiques de gouvernement cèdent en partie la place à des régulations ou gouvernance de systèmes complexes ; l'état a souvent perdu le monopole de l'intérêt général et de nouveaux acteurs de la société civile émergent (ONG, fondations, syndicats, associations, partis...) ; l'état se désengage de la production. Les monopoles des services publics et le poids des entreprises publiques régressent. Les groupes transnationaux tendent à localiser leurs usines dans les pays à bas salaires et leurs sièges sociaux dans les pays à basse fiscalité. .

3.3 La gouvernance démocratique et l' universalisation des droits de l'homme.

La mondialisation de l'économie et des systèmes d'information a son pendant politique en termes d'universalisation relative des droits de l'homme et de gouvernance démocratique (près de 2/3 de l'humanité en 2000 contre 1/3 en 1950 vivent dans des Etats ayant des élections libres). On constate depuis la chute du mur de Berlin, la fin de l'apartheid, la mise en place de conditionnalités politiques en termes d'Etat de droit et de gouvernance une montée en puissance dans les faits ou dans les intentions de la démocratie représentative ou participative avec un rôle croissant de la « société civile ayant une conscience des questions planétaires et agissant en ce sens ». La société de l'information déborde les frontières et réduit le contrôle de l'information par les régimes autoritaires et totalitaires.

On est loin du vieux rêve kantien d'un « jus cosmopolitum », d'une union universelle des Etats et et d'un gouvernement mondial. Certains processus embryonnaires expriment l'émergence d'une citoyenneté transnationale. Les interdépendances croissantes, les consciences des risques planétaires et des effets négatifs inter générationnels conduisent à poser la question de patrimoines communs et de gouvernance comme utopie accessible.

Le concept de gouvernance, véhiculé par les organisations internationales, tend à remplacer celui de gouvernement. Il prend en compte les interdépendances entre acteurs qui caractérisent les processus de décision des producteurs de biens publics en y intégrant notamment la société civile. Au principe hiérarchique de gouvernement qui dirige et de verticalité du pouvoir fait place celui horizontal de pilotage des réseaux complexes. La gouvernance renvoie à la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays. Ce concept renvoie également à la naïveté consistant à assimiler l'Etat et la société, à supprimer la distinction entre l'espace public et l'espace privé et à nier les conflits et les rapports de force.

La question des droits et des biens publics se pose de manière croissante au niveau mondial. Les relations inter étatiques sont débordées par l'importance du global que ce soit au niveau de la pollution atmosphérique, de la gestion de l'eau, de la biodiversité ou de la sécurité internationale. Il y a croissance de la production des normes et réglementations transférée au niveau international (ex. de l'agro-alimentaire, produits pharmaceutiques, automobiles). Les enjeux entre les grandes puissances et les négociations inter-étatiques sont devenus essentiellement normatifs : normes sociales, environnementales, principe de précaution. Derrière la mondialisation des normes, il y a imposition à la fois des normes des puissances hégémoniques et jeu des firmes mais également conscience de biens collectifs et d'équité intra ou inter générationnelle. Certes des grandes puissances peuvent s'opposer aux accords concernant la gestion des biens publics (cas des Etats Unis sur les accords de Kyoto ou le traité des armes légères) mais ces positions sont elles mêmes remises en cause par la société civile américaine ou une opinion publique mondiale.

Il y a évidemment débat à propos de cette universalisation des droits.

La démocratie peut apparaître comme étant liée au développement économique. Elle suppose que soient satisfaits les besoins économiques de base et la sécurité qui l'emporte dans un préordre sur la liberté. Le combat contre la pauvreté et la misère précède celui pour la garantie des libertés politiques et civiques. Selon certains, seuls des régimes autoritaires seraient capables de réaliser les réformes nécessaires pour changer les structures, remettre en question certains lobbies et éviter un horizon court liés à des échéances électorales. Sen (2000) a montré, au contraire, le rôle instrumental et constructif des libertés fin ultime du développement et également un de ses moyens si on le définit comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus. On peut considérer que la gestion des systèmes complexes dans un monde évolutif suppose des contre pouvoirs, des transparences de l'information. Le jeu démocratique est aussi une manière de limiter la corruption et les décisions peu réversibles. La démocratie est la forme de gouvernement qui limite les risques de famines. Les dirigeants ne sont jamais touchés par la famine et à la limite l'ignorent. L'exercice de contre pouvoirs et la transparence de l'information, la "voice" au sens de Hirschman permettent l'exercice des droits. Les démocraties ont connu des disettes mais jamais de famines. Certes rien ne garantit que la majorité s'intéresse aux exclus. Une des raisons pour laquelle une démocratie réduit la famine c'est que selon le principe du maximin nul ne voudrait se trouver à la place de celui qui meurt de faim. On retrouve le principe d'empathie de Harsanyi. Les droits politiques sont nécessaires pour exprimer les droits économiques.

Un autre argumentaire contre l'universalisme des droits de l'homme est développé au nom du relativisme culturel et sur le fait que les droits de l'homme sont l'expression d'une hégémonie culturelle. Selon certains, la démocratie n'est qu'une forme occidentale imposée par les puissances dominantes et permise par la mondialisation. Les droits sociaux, les normes environnementales sont aussi utilisées par les puissances dominantes à des fins protectionnistes. Cette thèse a été réactualisée par les pouvoirs politiques notamment asiatiques au nom des spécificités des valeurs asiatiques confucéennes privilégiant la loyauté à la famille et l'obéissance à l'Etat. Il est certain que la mondialisation traduit une hégémonie culturelle et des modes de vie « occidentaux » qui menacent les cultures traditionnelles et qui tendent à réduire leurs diversités mais les combats menés au nom des droits dans certaines sociétés acquièrent valeurs universelles : libertés, droits de la femme, sécurité.

3.4 Vers une concentration des pouvoirs et des divergences face à la démocratie politique

Inversement, la mondialisation conduit à des concentrations des pouvoirs, à une criminalisation des circuits internationaux et à de fortes disparités des sociétés face à la démocratie.

Des concentrations des pouvoirs économiques et politiques

La démocratie suppose des contre pouvoirs, or la mondialisation tend à une concentration des pouvoirs tant politiques qu'économiques. Il y a concentration et centralisation du capital et rôle croissant du capital financier. Le rôle croissant des pouvoirs financiers est voilé derrière le concept neutre de « corporate governance » traitant en termes gestionnaires le pilotage des systèmes complexes par une pluralité d'acteurs que constituent les grandes organisations transnationales. Les pouvoirs politiques des grandes puissances s'exercent notamment par l'édiction de règles, par le contrôle des forces militaires, par le pouvoir de la monnaie dans un espace qui dépasse la nation. Ce sont les Etats- Unis puissance hégémonique qui imposent la démocratie comme modèle universel tout en acceptant des régimes autoritaires ou totalitaires conformes à ses intérêts. Les organisations internationales instrumentalisent les droits de l'homme, le pluralisme politique et la liberté pour en faire des moyens de la croissance économique et des conditionnalités politiques de la négociation de la dette. Les pouvoirs économiques des acteurs firmes, actionnaires, réseaux s'exercent dans des espaces structurés. Ils dépendent du volume et de la structure du capital dont ils disposent : capital financier, technologique, organisationnel, commercial, social ou symbolique. Des pans entiers de connaissances notamment liées aux ressources génétiques ou aux denrées alimentaires sont appropriés par des groupes privés en fonction du seul marché solvable. Il en résulte une orientation de la recherche en fonction des priorités du Nord et des questions concernant les pays tempérés (où habite 92,6% de la population des pays riches). Dès lors que les pouvoirs se déplacent vers les FMN et les actionnaires, la question de la démocratie économique et sociale et des contre pouvoirs économiques et sociaux devient centrale et renvoie dans un monde globalisé à une internationale des travailleurs, des consommateurs ou des citoyens.

La montée d'un monde sans loi

La mondialisation en cours, qui présente des opportunités de croissance économique liée à l'ouverture, conduit également à la montée des économies mafieuses et aux ventes d'armes facilitées par la décomposition des anciens pays communistes, aux trafics de narcotics et au blanchiment de l'argent. Les conflits résultent d'une interdépendance entre le contrôle des produits illicites, les achats d'armes, la mobilisation des milices et des liens avec le monde international des affaires. L'accès aux richesses minières ou pétrolières conduisent à des « straddling » entre les positions de pouvoir et les positions d'accumulation. Les réseaux finançant les conflits sont insérés dans la mondialisation (internet, marchés financiers, paradis fiscaux. La djihad est dans Mac World (Hugon 2001). On constate, dans un monde asymétrique et inégalitaire, des écarts croissants entre des aspirations liées aux images mondialisées et le vécu quotidien d'où des comportements de mimétisme et de rejet,

d'assimilation de la démocratie politique à l'occident et au capitalisme et de frustrations qui constituent le terreau sur lequel les entrepreneurs politiques peuvent construire des systèmes totalitaires.

Conclusion

Dans un monde globalisé, où se nouent des interdépendances entre les pouvoirs économiques et politiques et des relations asymétriques, la démocratie ne peut évidemment qu'être multidimensionnelle, elle est économique et sociale autant que politique. La démocratie, en tant que système ouvert est vulnérable et suppose vigilance. Les contradictions qu'elle porte en elle peuvent conduire à sa disparition et la tentation sécuritaire peut l'emporter sur la tentation libertaire. L'autoritarisme et le totalitarisme sont toujours des issues possibles.

La démocratie politique suppose des choix collectifs conscients et publics. Elle suppose que ce qui a trait aux activités collectives fasse l'objet de débats publics permettant l'émergence de sujets agissants. Elle implique des capacités de réponse à des dominations et des contre-pouvoirs. La liberté de participer aux choix par la démocratie représentative ou de construire des contre-projets par la démocratie participative sont des réponses plus adéquates que les protections ou fermetures ou des replis souverainistes. Encore faut-il que ces choix s'expriment selon des procédures légitimées. La démocratie représentative suppose ainsi une démocratie participative pour être active mais inversement celle-ci doit être légitimée.

Comment trouver des modes de négociation légitimes permettant des accords et des compromis relativement stables sur des objectifs à long terme entre différents acteurs dont les intérêts, les savoirs, les représentations, les pouvoirs, les horizons temporels et les échelles de référence diffèrent. Comment trouver des processus de décision prenant en compte dans une optique de développement durable les préférences et les besoins des futures générations ? La démocratie, faite de représentation est construite par des procédures, des délibérations, des expertises et des opinions qui ne peuvent s'exprimer que dans un cadre institutionnel supposant des inclus et des exclus. Elle dépasse la légitimité électorale et met en œuvre des politiques délibératives et un espace public défini, au sens de Habermas (2000), comme le lieu où les interprétations et les aspirations en question se manifestent et acquièrent consistance aux yeux de chacun, s'interpénètrent, entrent en synergie ou en conflit.

En revanche, les formes institutionnelles de la démocratie diffèrent et ne peuvent être réduites aux modèles occidentaux. Les jeux de contre-pouvoirs sont plus importants que le multipartisme ou la liberté de la presse. La démocratie s'appuie sur des principes universels mais elle est un processus endogène résultant des pratiques conflictuelles des acteurs et non le fruit d'une imposition extérieure. Elle suppose la constitution d'espaces publics garantis par les lois, de transparence et de contre-pouvoirs, de partis politiques, d'associations et d'organisations de la société civile permettant une citoyenneté. La construction de la démocratie interdit la décalcomanie; elle doit au contraire partir des institutions "traditionnelles" et des modes de résolution des conflits propres aux diverses sociétés. Elle n'est possible que dans un monde où les asymétries, les inégalités internationales et les processus de divergence économiques, culturels et sociaux sont fortement réduits.

On peut considérer qu'il n'y a pas ni de fin ni de sens de l'histoire mais des histoires auxquelles les hommes peuvent donner sens par leur débat public et leur combat démocratique.

Références bibliographiques

- AGAKÜL D (2003) Démocratie, stabilité politique et développement, analyse du cas turc, Journées de la régulation, Paris
- ALESINA A, OZLER S, ROUBINI (1992) Political Instability and Economic Growth, Working Paper N°417 World Bank
- ALESINA A, LA FERRERA.E, (2004). Ethnic Divisions and Economic Performance. mimeo. Harvard University.
- ARENDT, H (1951) Les origines du totalitarisme, 3 tomes, Paris, Seuil
- BADIE, B. (1992), L'état importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique, Paris, Fayard
- BARBER, B (1996) Jihad versus McWorld, Paris, Hachette, Pluriel
- BARRO (1996) « Democracy and Growth », Journal of Economic Growth vol1, n°1, mars
- BAYART J.-F. (1989) L'état en Afrique : La politique du ventre ; Paris Fayard.
- BERNARDI, B (1999) La démocratie, Paris, Flammarion, Corpus
- BORNERT R al (1995) Political Credibility and Economic Development. New York, St Martin Mc Millan Press
- CASTELLS, M (2001) La société en réseaux, Paris Fayard
- COLLIER, P, HOFFLER A. 2005. « Democracy and Resource Rents », University of Oxford, mimeo.
- COMTE-SPONVILLE, A, FERRY L (1998) La sagesse des modernes, Paris, Laffont
- COUSSY J, CHAVAGNEUX Ch. (1998) (ed) études d'économie politique internationale « économie et Sociétés, T XX, N°4, série P
- DAVID, G (1998) La Démocratie. Mémoire et perspective d'un projet politique. Ed du temps
- DE MAILLARD (1997) (ed) Un monde sans loi, Paris,
- GAUDRON S (2002), Economie politique de la démocratisation. Une analyse en terme d'économie politique internationale appliquée à l'Amérique latine, Thèse Paris, XII
- Gemdev (1999), La mondialisation : les mots et les choses, Paris, Karthala

- GLAESER, E, La Porta R, LOPES-de SILANES F, SHLEIFER A. 2004. Do Institutions Cause Growth? NBER Working Paper 10568.
- GRANGER Cl, SIROËN, J M (2003) « Les démocraties sont elles plus ouvertes à l'échange ?, » in GUILLAUMIN H, JORDA H, POUCHAL M La démocratie et le marché. Economie et démocratie VolIII Paris ,L'Harmattan
- Habermas J. [2000], « La constellation post-nationale et l'avenir de la démocratie », in Après l'État nation, Paris, Fayard.
- HAGGARD S, KAUFMANN R (1995) The Political Economy of Democratic Transitions ; Princeton University Press
- HELLIWELL J (1994) « Empirical Linkages Between Democracy and Economic Growth » British Journal of Political Sciences 24,
- HIBOU B (1999) La privatisation de l'Etat, Paris, Karthala
- HUGON, Ph.(1997) L'économie politique internationale et la mondialisation, Paris, Economica, Poche
- HUGON, Ph (2003) L'économie de l'Afrique, Paris, La Découverte 4 ème ed
- HUGON, Ph (2001) « La mondialisation implique t elle moins d'Etat. Comparaison internationale et illustration en Asie de l'Est », Sciences de la société, oct
- HUGON, Ph (2001) "L'économie des conflits en Afrique" La revue internationale et stratégique, sept, N°43
- HUGON, Ph (2003) « Démocratie politique et mondialisation » in GUILLAUMIN H, JORDA H, POUCHAL M La démocratie et le marché. Economie et démocratie VolIII Paris ,L'Harmattan
- JAGGERS, K GURR TR. 1995. Tracking Democracy's Third Wave wit the Polity III Data. Journal of Peace Research 32:469-482.
- JOUVENEL De , H (1972) Du pouvoir. Histoire naturelle de sa croissance, Paris, Hachette
- KAUL, L., GRUNBERG, I., STERN, M.A. (1999), Global public goods :International cooperation in the 21th Century, ed PNUD, Oxford Univ Press, New York.
- KEBABDJIAN G (2003) chap Mondialisation et Etat, à paraître in HUGON Ph, MICHALET Ch A Les nouvelles régulations de l'économie mondiale, Paris, Karthala
- KEOHANE, R., NYE, J. (eds) (1971), Transnational Relations and World Politics, Cambridge Mass, Harvard Univeristy Press.
- LANDREGON J, POOLE K (1990) « Poverty, The long trap and the seizure of Executive Power », World Politics, 42 January
- LIPSET S M (1959) « Some Social Requisites of Democracy : Economic Development and Political Legitimacy », American Political Science Review, 53
- MARCHAL, R (2001) « Les devenirs de l'Etat africain », doc ronéoté, Abidjan, Futurs africains
- MBEMBE, A (2000) De la post colonie, Paris, Karthala
- MINC, A. (2000), www.capitalisme.fr, Paris, Le Seuil.
- MORGENTHAU, H J (1950) Politics among Nations, New York, A.Knopf
- POLANYI, K. (1944), La Grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps, Paris Gallimard ed 1983
- PRZEWORSKI A, LIMONGI F(1993) " Political Regimes and Economic Growth", The Journal of Economic Perspectives, Vol7, N°3
- REDDING, S.G. (1993), The Spirit of Chinese Capitalism, Berlin, W. de Gruyter.
- RICOEUR P (2004) Où vont les valeurs ?. Paris UNESCO
- RODRIGUEZ F, RODRIK D (1999) "Trade Policy and Economic Growth: a skeptic's guide to the cross national evidence, NBER, WP 7081 April
- RODRIK, D. (1997), Has Globalization Gone too Far ?, miméo, Institute for International Economics, Washington
- RODRIK, D. (1998) "Democracy and Economic Performance", Harvard University,
- ROSENAU, J. (1980), The Study of Global Interdependence, New York, Nichols.
- Ross, Michael. 2001. Does Oil Hinder Democracy? World Politics 53 (April): 325-61.
- SCHACHTER, M (2000) « Evaluation capacity Development Sub Saharan Africa », World Bank, WP N°7
- SEN, A- K (2000) Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté, Paris O Jacob
- SEN, A- K (2005) La démocratie des autres, Lausanne, Payot
- SMOUTS, M.Cl., (1998), Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories, Paris, Presses Sciences Po.
- STRANGE, S. (1996), The Retreat of State, Cambridge University.
- TAVARES, WACZIARG R, 2001, How Democracy Affects Growth, European Economic Review 45: 1341-1378.
- VAROUDAKIS D (1996) « Régimes non démocratiques et croissance », Revue économique N°3
- VINOKUR, A. (1998) (ed.), Décisions économiques, Paris, Economica.

WADE, R. (1998), From Miracle to "Cronysm" : Explain the Great Asian Slump, Cambridge Journal of Economics, n° 22.
WEEDE E (1983) « The impact of Democracy on Economic Growth : Some Evidence from cross-national Analysis » Kyklos, Vol 36
YERGIN, D., STANISLAW, J. (2000), La grande bataille. Les marchés à l'assaut du pouvoir, Paris, Odile Jacob